

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur les communes de FLUMET et, par extension, de

SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE (Savoie)

**D'UN APPARTEMENT, D'UNE CAVE ET DE
LA MOITIE INDIVISE D'UNE ENTREE COMMUNE**

Adjudication fixée au VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 à 14 H
devant Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains

MISE A PRIX EN UN LOT : 50.000 €

Dans un ensemble immobilier dénommé "DOMAINE DES GLIERES" cadastré commune de FLUMET lieudit "3683 route des Aravis" section A n° 608 pour 41 a 24 ca et commune de SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE lieudit "Nanchard" section A n° 1200 pour 8 a 20 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division suivant acte du 3 décembre 1990 publié le 14 janvier 1991 vol. 1991 P n° 452 avec attestation rectificative du 18 mars 1991 publiée le 8 avril 1991 vol. 1991 P n° 4893, modifié suivant acte du 3 février 1992 publié le 1^{er} avril 1992 vol. 1992 P n° 4179, acte du 13 octobre 2000 publié le 11 décembre 2000 vol. 2000 P n° 18504, acte du 7 décembre 2006 publié le 12 janvier 2007 vol. 2007 P n° 656 et acte du 13 mars 2010 publié le 22 avril 2010 vol. 2010 P n° 5277 avec attestation rectificative du 8 juin 2010 publiée le 14 juin 2010 vol. 2010 P n° 7539, à savoir, dans l'immeuble dénommé "BATIMENT A – L'ARBELET" :

- le lot n° 40 : une cave au sous-sol et les 5/10.000^o des parties communes,
- le lot n° 42 : un appartement, d'une superficie Loi Carrez de 55,80 m², situé au 3^{ème} étage comprenant une entrée, un séjour avec coin cuisine, deux chambres (dont une orientée nord et l'autre orientée est), une salle de bains avec douche et WC, et les 385/10.000^o des parties communes,
- la ½ indivise du lot n° 43 : une entrée commune aux lots n° 41 et 42 et les 10/10.000^o des parties communes.

Ces biens ont été saisis à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, ayant pour nom commercial «CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE», société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L. 512-20 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège social 4 avenue du Pré-Félin à ANNECY LE VIEUX (Haute-Savoie), inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° D 302 958 491, dont l'adresse postale est (74985) ANNECY CEDEX 9, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, commissaires de justice associés à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **vendredi 26 septembre 2025 de 11 H à 12 H.**